

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18498 - 72ÈME ANNÉE

Maurice Gironcel au journal télévisé d'Antenne Réunion

Le PCR existera toujours pour défendre une voix et un projet réunionnais



Maurice Gironcel au journal télévisé de dimanche soir sur Antenne Réunion.

Maurice Gironcel était dimanche soir l'invité du journal télévisé d'Antenne Réunion. Le co-secrétaire général du PCR a répondu à plusieurs questions relatives à l'actualité. Voici un compte-rendu de ce qui a été dit.

L'école le mercredi à la place du samedi matin dans les établissements scolaires de Sainte-Suzanne

« Je crois que cette réforme scolaire a été faite à la va-vite. C'est dommage. Le Docteur Turquet disait que la coupure du mercredi était nécessaire. Les parents ont décidé et à Sainte-Suzanne, plus de 90 % ont demandé à ce que l'école soit mise les mercredi. Cela nous pose beaucoup de problèmes. Le nombre de contrat a dimi-

nué. On a eu des difficultés à avoir une rentrée scolaire correcte. On a réussi, car on a demandé au personnel d'être plus polyvalent ».

Pour un régime dérogatoire favorisant la nomination d'enseignants réunionnais à La Réunion

« Puisqu'il est question de la rentrée scolaire, il serait intéressant de parler des professeurs en bagarre contre leur nomination en France alors qu'il y a des postes disponibles à La Réunion, souvent ce sont des postes qu'ils peuvent occuper. Malheureusement on constate que c'est encore le cas cette année. Je rappelle qu'au Parti communiste réunionnais nous demandons une dérogation, c'est ce que nous appelons un moratoire sur une quinzaine d'années, comme cela a été fait par le passé, pour permettre aux Réunionnaises et aux Réunionnais qui ont des compétences puissent exercer leur métier de professeur à La Réunion s'ils le souhaitent ».

L'état d'urgence et ses conséquences dans les écoles

« Pour assurer la sécurité dans les écoles et à leurs abords, nous avons une police municipale. Nous avons aussi un service unique à La Réunion, notre service de prévention et de citoyenneté. Nous savons que nous ne pouvons pas mettre un policier municipal devant chaque école. La solution est que les citoyens soient responsables. Je crois qu'ils le sont. À La Réunion, on est loin de ce qui se passe en France. Mais c'est le genre de chose dont on parle. Aujourd'hui, on parle du burkini, à La Réunion, on est pas du tout à ce niveau là. C'est un débat de diversion qui n'a pas lieu d'être. Comment peut-on demander aux députés de légiférer sur un tel sujet ? Laissons les gens porter la tenue qu'ils souhaitent pour aller sur la plage. Cela se passe très bien à La Réunion, je pense que cela devrait se passer aussi bien en France. Dans la presse au niveau mondial, et notamment dans la presse anglophone, on est la risée de tout le monde.

S'il fallait installer des portiques de sécurité à l'entrée des écoles, nous n'avons pas les moyens de le faire. Comptons sur le bon sens des Réunionnais, faisons en sorte de ne pas rester trop longtemps devant l'école après avoir déposé les enfants ».

Le procès et le verdict du 30 août

« Je rappelle qu'il y a eu un magistrat qui a dit qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre et tout d'un coup resurgit ce dossier. Retour sur les faits : il y a une dame qui a re-

connu au tribunal qu'elle a demandé de l'argent, parce qu'elle a dit que ses enfants n'avaient plus de yaourt dans le frigidaire, j'avais une monnaie dans la poche, je lui ai donné. J'attends le verdict, et les Réunionnais jugeront.

Dans tous les cas, il n'y a pas d'élection partielle, l'équipe municipale est là jusqu'en 2020. L'équipe municipale actuelle a été confirmée au tribunal administratif, au Conseil d'État, elle est donc là jusqu'en 2020 ».

Au sujet de l'influence du PCR

Claude Hoarau et Fabrice Hoarau avaient été suspendus du PCR. Ce sont eux qui ont décidé de faire leur propre parti. Dans les années 1960-1970, beaucoup disaient que le Parti communiste réunionnais est mort. Aujourd'hui, le PCR existe et existera toujours, car nous défendons une voix réunionnaise et un projet réunionnais. Nous sommes le seul parti politique réunionnais qui défend depuis 1959 une voix réunionnaise dans tous les domaines, et notamment dans la fameuse loi qui va être débattue à l'Assemblée nationale et au Sénat sur l'égalité réelle.

Le PCR et l'élection présidentielle

François Hollande a mené une politique, c'est la même que celle qui est menée depuis 70 ans et pas seulement par ce gouvernement. Pour 2017, on présentera notre projet et on questionnera les candidats déclarés et en fonction de leur réponse, nous prendrons une décision.

Édito

Jeux Olympiques de Rio : le triomphe des plus riches

6 membres du G7 au 9 premières places, les 6 pays produisant le plus de richesse dans les 7 premiers : le tableau de tête des médailles aux Jeux Olympiques correspond au classement des puissances économiques. Le seul « intrus » est la Russie, 4e au classement des médailles et au 15e rang mondial en termes de PIB, et qui aurait pu faire mieux si ses athlètes avaient été traités comme les autres. Difficile de parler de coïncidence, disons plutôt que la « glorieuse incertitude du sport » n'est plus ce qu'elle était. Voilà qui relativise le « record » de la délégation française, classée finalement 7e alors qu'elle représente le 6e pays le plus riche du monde. C'est une place en dehors du top 10 aurait été l'événement.

Cela n'est guère étonnant. Les Jeux Olympiques ne sont plus depuis longtemps un sanctuaire préservé des puissances de l'argent. Il est loin le temps où des sportifs étaient disqualifiés pour professionnalisme. Le sport est une industrie qui s'intègre dans la mondialisation ultra-libérale. Et l'olympisme a cédé aux sirènes de l'argent. Les droits de diffusion se négocient à coup de milliards. Aux États-Unis, NBC a payé 6,3 milliards d'euros pour avoir l'exclusivité de diffuser les images des compétitions olympiques jusqu'en 2032, dont plus d'un milliard rien que pour les Jeux de Rio. Cela explique pourquoi les horaires des compétitions s'adaptent aux contingences des téléspectateurs des États-Unis.. Le comble a failli être atteint lors de la cérémonie d'ouverture. NBC voulait que les déléga-

tions défilent selon l'ordre alphabétique anglais plutôt que portugais. USA se dit Estados Unidos chez les Brésiliens, ce qui place donc la délégation de ce pays au milieu du défilé alors que United States l'aurait mis à la fin. C'était pour NBC une manière de retenir le plus possible le téléspectateur, afin de faire plus de recettes publicitaires. Fort heureusement, cette requête a été rejetée mais le simple fait qu'elle ait été émise en dit long sur l'état d'esprit : je paie donc je décide.

Cette puissance de l'argent aboutit à une adaptation des règles. Les sportifs russes suspendus par le passé pour dopage étaient indésirables à Rio, mais pas ceux des autres pays dans le même cas. C'est ainsi qu'un athlète des États-Unis condamné deux fois pour dopage a pu concourir et a même été classé à la seconde place de l'épreuve reine, le 100 mètres en athlétisme. Le tableau des médailles des JO de Rio a donc consacré un fait : les plus riches sont devant. Il reste néanmoins un grand perdant, c'est le peuple brésilien. Il était exclu de la fête des riches et il devra payer la facture.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition

Traite et esclavage : le régime qui a duré le plus longtemps à La Réunion

Ce 23 août est la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition. La Réunion est concernée par cet événement car c'est ce moyen qui a été utilisé pour faire venir dans l'île les travailleurs destinés à créer de la richesse. En effet, cette journée internationale renvoie à la période de l'esclavage qui a pendant plus de la moitié de l'histoire de La Réunion. À cette époque, la majorité des habitants de La Réunion n'avaient pas le statut d'être humain.



La stèle réalisée par l'équipe de la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise, située dans le cimetière du Gol à Saint-Louis.

Dans la nuit du 22 au 23 août 1791 commençait à Saint-Domingue une grande révolte contre l'esclavage. C'est cette date qui a été retenue par l'ONU pour commémorer la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition. La lutte à Saint-Domingue allait déboucher sur la victoire des rebelles. Malgré le rétablissement de l'esclavage en 1802 par Napoléon Bonaparte, la France n'a pas réussi à priver de leur liberté ceux qui se sont eux-mêmes affranchis. Dans les autres colonies, il a fallu attendre 1835 pour que la traite soit abolie et 1848 pour que l'esclavage le soit définitivement. Si Saint-Domingue avait montré qu'il était possible de mettre fin à l'esclavage, la France mit du temps à reconnaître sa défaite. Puis elle a voulu faire payer le prix fort aux nouveaux émancipés.

Le prix de la liberté

En 1825, le gouvernement français a décidé de renoncer à conquérir l'ancienne partie française de Saint-Domingue, désormais appelée Haïti. Mais le lobby des colons et des commerçants ne voulait pas renoncer à ses privilèges. Il a obtenu que la France intervienne auprès de l'ancienne colonie pour obtenir une indemnité, et des conditions très favorables pour les échanges. L'indemnité a été chiffrée à 150 millions de francs or. Cela correspondait à la totalité de la richesse produite à Saint-Domingue avant l'abolition de l'esclavage, quand l'île était le premier pays producteur de sucre au monde. C'était l'équivalent de 15 % du budget annuel de la France. Pour obliger le gouvernement haïtien à payer cette somme, la France a fait appareiller une escadre forte de

plus de 500 canons pour forcer les autorités haïtiennes à signer la reconnaissance de dette et l'accord commercial. Révisée à 90 millions de francs or en 1838, cette dette allait peser pendant plus d'un siècle sur les finances du jeune État. Elle ne fut remboursée qu'en 1952 (1). Malgré l'avènement de la République, la France n'a pas renoncé à faire payer ceux qui ont osé se libérer de l'esclavage à ses dépens.

Les oppresseurs indemnisés

Cette situation n'est pas sans rappeler ce qui s'est passé à La Réunion. Lors de l'abolition de l'esclavage en 1848, ce ne sont pas les victimes qui ont été indemnisées mais les oppresseurs. En 1849, l'Assemblée nationale avait voté une loi prévoyant une indemnité de 120 millions de francs pour les anciens esclavagistes des colonies de la Martinique, de la Guadeloupe et dépendances, de la Guyane, de La Réunion, le Sénégal et dépendances, Nossi-Bé et Sainte-Marie (2), et pour créer des banques dans ces colonies. Dans notre île, la Banque de La Réunion a découlé de cette loi. À La Réunion, la commission locale chargée de l'application de la loi donnait droit une indemnité de 711,59 francs par esclave (3).

Lors des débats qui ont précédé l'adoption de cette loi en France, d'autres voix demandaient que les victimes soient indemnisées. C'était notamment celle de Victor Schoelcher. « Schoelcher proposera trois mesures fondamentales, à savoir d'une part l'extension de l'indemnité aux anciens esclaves, d'autre part l'attribution d'un lopin de terre à ces derniers à titre de dédommage-

ment et enfin l'expropriation des terres usurpées par les familles de planteurs depuis les débuts de la colonisation. Elles seront toutes les trois rejetées par la commission et par le gouvernement provisoire. » (4).

Dans les livres d'histoire de France, la Révolution de 1848 est présentée comme celle qui a permis aux hommes mais pas aux femmes d'élire le président de la République, et qui a préféré le drapeau tricolore au drapeau rouge. Pur La Réunion, elle a débouché sur la création d'un régime qui est responsable d'une inégalité fixant le cadre d'une société réunionnaise restée sous le régime colonial pendant un siècle supplémentaire. Cette décision a laissé des traces qui s'observent encore aujourd'hui.

La bataille de la mémoire

L'esclavage a duré plus de la moitié de l'histoire de La Réunion. C'est pourtant la période la moins connue. Durant cette époque, la majorité des habitants de l'île n'étaient pas considérés comme des êtres humains. Nombreux sont morts sans avoir droit à une sépulture. L'ancienne direction de la Région Réunion avait pris des initiatives pour briser cette chape de plomb. C'est ainsi que l'équipe de la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise avait réalisé la construction d'une stèle destinée à rendre hommage à ces Réunionnais dont l'histoire est méconnue. Avec le changement de majorité à la Région, la collectivité a abandonné cette mission. Aujourd'hui, Sainte-Suzanne entretient toujours le flambeau en organisant une cérémonie tous les 31 octobre afin de saluer la mémoire des Réunionnais qui ont vécu sur cette terre pendant plus de la moitié de l'histoire de notre île.

M.M.

1- Louis-Philippe Dalember - Haïti, la dette originelle – Libération du 25 mars 2010

2-3-4 - Laurent Blériot - La loi d'indemnisation des colons du 30 avril 1849 : aspects juridiques – Revue des Mascareignes n°2 - 2000 - Contributions à l'histoire de l'esclavage - CRESOI

Quelle commémoration de l'esclavage à La Réunion ?

Comme le rappelle le site de l'UNESCO, « la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition est célébrée le 23 août de chaque année. C'est dans la nuit du 22 au 23 août 1791 qu'a commencé à Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti et République dominicaine) l'insurrection qui devait jouer un rôle déterminant dans l'abolition de la traite négrière transatlantique.

Cette Journée internationale vise à inscrire la tragédie de la traite dans la mémoire de tous les peuples. Conformément aux objectifs du projet interculturel « La route de l'esclave », elle doit offrir l'occasion d'une réflexion commune sur les causes historiques, les modalités et les conséquences de cette tragédie, ainsi que d'une analyse des interactions qu'elle a générées entre l'Afrique, l'Europe, les Amériques et les Caraïbes.

Le Directeur général de l'UNESCO invite les Ministres de la culture de tous les États membres à organiser des actions en associant l'ensemble des populations de leurs pays et en particulier les jeunes, les éducateurs, les artistes et les intellectuels.

L'ignorance ou l'occultation d'événements historiques majeurs constitue un obstacle à la compréhension mutuelle, à la réconciliation et à la coopération entre les peuples. Ainsi, l'UNESCO a décidé de briser le silence sur la traite négrière et l'esclavage qui ont impliqué tous les continents et provoqué des bouleversements considérables qui modèlent en conséquence nos sociétés modernes ».

Dans cet esprit a été lancé en 1994 à Ouidah (Bénin), sur proposition d'Haïti, le projet « La Route de l'esclave : résistance, liberté, héritage ». Ce projet, nous dit l'UNESCO, « poursuit les objectifs suivants :

- contribuer à une meilleure compréhension des causes et des modalités d'opération de l'esclavage et de la traite négrière ainsi que des enjeux et des conséquences de l'esclavage dans le monde (Afrique, Europe, Amériques, Caraïbes, Océan Indien, Moyen Orient et Asie) ;
- mettre en lumière les transformations globales et les interactions culturelles issues de cette histoire ;
- contribuer à une culture de la paix en favorisant la réflexion sur le pluralisme culturel, le dialogue interculturel et la construction des nouvelles identités et citoyennetés.

Bénéficiant des orientations d'un Comité Scientifique International, le projet poursuit ses actions pour encourager de nouvelles recherches dans des régions négligées, définir de nouvelles approches pour l'enseignement de cette histoire, élaborer de nouveaux guides pour l'identification, la préservation et la promotion des sites et itinéraires de mémoire liés à la traite négrière et l'esclavage, promouvoir les contributions des personnes d'ascendance africaine à la construction des sociétés contemporaines et enfin préserver les archives écrites et le patrimoine immatériel lié à cette histoire.

Depuis 2012, de nouvelles orientations conceptuelles ont été élaborées pour le projet et présentées aux États membres afin de tenir compte du nouveau contexte international. Elles définissent les domaines d'action principaux du projet en réponse aux grands enjeux inscrits dans l'Agenda international, et particulièrement au programme d'action de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2015-2024), tels que :

- mémoire, histoire et héritages partagés ;
- interculturalité, transculturalité et nouvelles formes d'identité et de citoyenneté ;
- droits humains, lutte contre le racisme et la discrimination, nouvelles solidarités et nouvel humanisme ;
- l'Afrique et ses diasporas d'hier et d'aujourd'hui ;
- cultures vivantes et création artistique contemporaine (figuration et scénographie de l'esclavage) ;
- éducation interculturelle, culture de la paix et dialogue interculturel ».

Sur cette base, quelle commémoration de l'esclavage y a-t-il à La Réunion à l'occasion de cette Journée internationale ? Que font les institutions (collectivités, services de l'État...) pour mener des actions dans ce sens ?

Or, sur les 3 siècles et demi de l'histoire du peuple réunionnais, 2 siècles et demi ont été marqués par l'esclavage et l'engagisme avant d'être suivis par un système néo-colonial, son apartheid social, ses autres formes d'injustices et d'oppressions. D'où l'importance de la culture de notre mémoire historique pour libérer La Réunion...

12 jours de trajet entre Zhengzhou en Chine et Hambourg en Allemagne

La route ferroviaire de la soie rapproche l'Asie de l'Europe

La route ferroviaire de la soie construit un nouvel axe de communication qui fait de la Russie un partenaire incontournable du développement économique des continents asiatiques et européens. Grâce au rail, il ne faut plus que 12 jours de voyage entre la Chine et l'Allemagne. Cette initiative montre aussi aux Européens qu'ils ne doivent pas limiter leur horizon à l'océan Atlantique et aux Etats-Unis.



Chine-Europe.

Grâce à la grande motivation des travailleurs chinois, M. Reese réceptionne les chargements sans encombres et dans les délais prévus. Les employés ferroviaires chinois forment un groupe enthousiaste qui garantit le chargement et déchargement des trains dans les temps requis.

La chambre de commerce de Hambourg s'est unie au projet lorsqu'elle a pris conscience du potentiel d'une route ferroviaire de la soie. La directrice de la chambre de commerce, Corinna Nienstedt, a affirmé sans détours : « C'est un nouvel axe de transport prometteur depuis la Chine, vers Hambourg d'une part et l'Europe d'autre part. »

Les containers arrivés ou en partance pour la Chine sont transbordés à Hambourg dans un port sec.

Une grande nouvelle en provenance de Chine aujourd'hui est le lancement de la route ferroviaire de la soie : des trains-blocs remplis de marchandises qui sillonnent le globe entre la Chine et l'Europe. La proposition d'établir des liaisons ferroviaires entre ces deux continents a surpris les acteurs du secteur les plus chevronnés. Pourtant, aujourd'hui, des milliers de trains empruntent ces voies chaque année.

Le directeur des opérations du terminal Eurogate de Hambourg, Thorsten Reese, s'avoue lui-même stupéfait : « Il y a trois ans, jamais je n'aurais imaginé la possibilité d'une liaison ferroviaire entre l'Allemagne et la Chine ; c'est incroyable ! »

L'axe ferroviaire Chine-Europe est le plus long du monde, parcourant au total plus de 10 000 kilomètres.

Le premier train-bloc a quitté Zhengzhou en direction de Hambourg le 18 juillet 2013, reliant les populations le long de la route de la soie et rapprochant les deux continents. Ce voyage de 12 jours à travers six pays présentait des difficultés : ce nouvel itinéraire commercial serait-il bien accueilli par les entreprises européennes ? Les marchandises seraient-elles en sécurité ? Sans parler des doutes quant au caractère pratique du projet.

Au début, la ligne transeurasienne assurait une liaison par mois, mais la Chine a vite réalisé que les partenaires étaient indispensables à la réussite du projet. Des partenaires se sont joints à l'initiative et Hambourg a pris la tête du peloton. La ville portuaire allemande est désormais à la fois un point de départ et de destination des trains-blocs



Manutention d'un container.

Maurice**Le petit garçon qui voulait attraper le vent (13)**

Grand-mère était montée dans les mornes chercher quelques zerbaj à sortilèges, à siguidis.

Les garçons distinguèrent dans le vert feuillage le jaune d'un chapeau de paille qui dodelinait. Ils appelèrent :

« Grand-mère, Grand Diab est à nos trouses ! »

La silhouette haussa les épaules.

Et si c'était Grand Diab ? Firmin arrêta son cousin.

« Pas d'inquiétude, mes petits, répondit une voix chevrotante, avec moi, vous êtes en sécurité. »

Les enfants soufflaient. Ti-Jean présenta son cousin.

« Tu peux aider cousin Firmin à retrouver son père, s'il te plaît Grand-mère ? Son canot a disparu en mer lors du dernier cyclone... »

-S'il te plaît Grand-mère ?... En voilà du nouveau ! En général, tu n'es guère poli. C'est que ça doit être important. Bon. »

La vieille dame offrait une curieuse figure sans âge, parcourue de rides qui semblaient se jeter toutes dans le trou de ses yeux comme des rivières dans un lac. Elle suçait plus qu'elle ne fumait un drôle de cigare qui exhalait plein d'odeurs épicées. Elle n'eut pas à demander à quoi ressemblait le père de Firmin. Elle se contenta de fixer Firmin.

« Asseyez-vous là ». Et désignant un tapis d'herbes sèches : « Arrachez ces touffes, mettez le sol à nu. »

Une fois que le sol avait été bien dégagé, de son bâton de coudrier, elle y traça des symboles, disant au fur et à mesure :

« Quatre yeux,
La tristesse qui sert de jambes,
La joie qui sert de coiffe,
La main ouverte, la main fermée,
Et la roue qui toujours tourne... »

Au-dessus du dessin qu'elle avait fait, elle gratta du ti-bois, jeta des herbes sèches qui alimentèrent un feu qu'elle avait fait partir avec son cigare. Le foyer cerclé de galets se mit à bouillonner comme les esprits des bois en sortaient en désordre.

Elle s'assit pour observer les circonvolutions de la fumée qui s'en échappait. Elle semblait la questionner, y lire, elle déclara enfin :

« Quand tu auras trouvé le poisson réversible, tu auras trouvé ton père... Voilà ce que disent les esprits des Bois et du Feu ensemble. »

-C'est quoi ça, le poisson réversible ?... »

La Grand-mère cracha puissamment sur la flamme, qui s'éteignit en chuintant. Elle reprit son cigare qu'elle se remit à mâcher, se leva sans rien dire, se saisit de son panier d'herbages et s'enfonça dans la forêt.

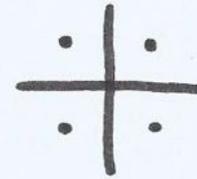
Firmin se tourna vers Ti-Jean, interrogateur (grand-mère était déjà loin) :

« Je crois savoir ce qu'est le poisson réversible, souriait Ti-Jean. Regarde. »

(Suite au numéro de vendredi...)

Jean-Baptiste Kiya

« Quatre yeux,



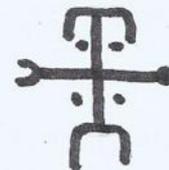
La tristesse qui sert de jambes,



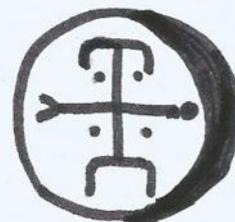
La joie qui sert de coiffe,



La main ouverte, la main fermée,



Et la roue qui toujours tourne... »



Oté

Lo zé z'olimpik Rio ? La médaye èk son rovèr !

Brésil-la, sa in zoli péi é Rio in l'androi pou révé. Lé zoli la zènès ! Lé éstra lo karnaval ! In kroiyab bann z'atlèt i dépas z'ot kapasité ! Pou in bonpé d'moun in souvnir zot i obliar pa zamé la sérémoni pou komansé é pou fini lété pli zoli ké zamé ! Si tèlman ké o lé touzour a domandé koman l'om modèrn la sort dann kavèrn pou ariv l'androi li lé randi zordi. Poin noir ? Demoun i pans mèm pa, mèm si nana.

Poitan, toulmoun i koné dann so gran péi-la, la droit l'aprè fé in kou d'éta politik kont lo parti. I tard pa la prézidante Dilma Roussef, poitan élu par lo pèp i tard pa pou ète déstityé. Par kisa ? Par in kantité z'élou la zistis i poursuiv azot pou détournmann fon. Mèm lo prézidabn ranplasan, li mèm, li nan konm k'i di plis d'in kastrol pou li ralé. Kisa k'i ri dann ka-la ? L'Amèrik épi tout lo bann mafia, konm tout lo bann kapitalis i dor dsi matla l'arzan.

Poin noir galman ? Pandan ké la fète i done paké, shak zour dann bann bidonvil i apèl lé favélas, la polis i tir kou d'bal réèl dsi bann trafikan é atansyon bann bal manké ; atansyo galman si ou lé étidyan, travayèr, pars ou kan lé koinsé rant bann mafia épi la polis bal i vol tout koté é di pa moin ou va gingn pass a travèr.

Poin noir ankò ? La prostitisyon bann ti marmaye. Mé gouvèrnman la pran son réspon-sabilité : li la fé l'anons, prézèrvatif i mank ar pa. Epi in ta d'zafèr mi sava pa fé l'anons isi mé k'i amontr kant mèm, ké ni vé, ké ni vé pa, la médaye isi konm la-ba na son rovèr.

Justin

« Dèrnyé i gout la sos ! » - In kozman po la rout

Mi koné pa si an parmi mon bann léktèr nana in pé té pansyonèr dann Lisé, sansa dann in koléktivité. Mé sak lété, i koné bien, kan manzé lé bon, i ariv dé foi ké lo dèrnyé pou sèrv ali, na pi tro kari pou li. Sa té vré osi, dann tan, kan la famiy té gran épi la mizèr té for : donk si lo momon la oubliy fé la loi d'légalité, in zour lé riskab inn dan la bann i manz arienk ri sèk avèk la sos poi, piman krazé. Mé si ni sort an déor d'lo problèm manzé koas sa i vé dir ozis ? Sa i vé dir, si ou lé dèrnyé, ké par, pou réklam out droi ébin lé pa sir ké, selon la zistis, ou sar ranpli avèk out droi. Bon ! mi koné pa si zot lé d'akor avèk moin, mé dann in sosyété d'mank bokou d'shoz sé konmsa ké sa i éspas. Alé ! Ni artrouv pli d'van !